

Valeur de nos prestations

Barèmes des Honoraires



Bureaux – Commerces – Logistique – Industrie

Vente (recherche, entremise et négociation) :

Taux maximum d'honoraires :

Tranche de prix de vente inférieure ou égale à 100 000 € : 7 % Hors Taxes (soit 8,4 % TTC)
Tranche de prix de vente comprise entre 100 000 € et 300 000 € : 6 % Hors Taxes (soit 7,2 % TTC)
Tranche de prix de vente supérieure à 300 000 € : 5 % Hors Taxes (soit 6 % TTC)

Honoraires de commercialisation (charge vendeur) : selon dossier

Minimum de perception 5000 € Hors Taxes, soit 6000 € Toutes Taxes Comprises

Voir tableau pour les valeurs absolues

Frais de promesse, émoluments notariés et droits d'enregistrements en sus

Location (commercialisation, entremise et négociation) :

Maximum : 30 % Hors Taxes du loyer annuel (loyer présenté)

Répartition entre bailleur et preneur selon mandat

Frais de rédaction de bail et d'état des lieux en sus

Avis de valeur :

1 € HT par m²

Minimum de perception : 500 € HT, maximum : 1000 € Hors Taxes

Conseil :

Valeur horaire de la prestation : 110 € Hors Taxes, soit 132 € Toutes Taxes Comprises

AXE IMMO PRO

CAILLYMAPY40 - 340 Rue des BERNACHES - Le BERNON 2 - 40460 SANGUINET

Siret : 892 558 453 00023 - Carte Professionnelle N°CPI 4001 2023 000 000 004

Port : 06.13.39.19.53 - mail : axe-immo@outlook.com